

APPRENTISSAGE

Huit nouveaux CFA en Alsace

La loi « choisir son avenir professionnel » ouvre le marché des centres de formation d'apprentis (CFA) en donnant la possibilité aux entreprises de lancer leur propre CFA et en facilitant la création d'une activité d'apprentissage pour les organismes de formation. Depuis le 1^{er} janvier 2019, huit nouveaux CFA sont ainsi venus enrichir l'offre de formation initiale en Alsace dans le secteur de la finance, des assurances, du commerce, de l'in-

formatique, de la comptabilité-gestion et de la coiffure-esthétique. Les diplômés préparés vont du CAP au master 2. Ces CFA ont été créés par le groupe Crédit Mutuel-CIC, le campus privé Alsace Estudia, l'École Grandjean, l'Institut Européen de Formation, Omnis Sarl, le cabinet d'assistance conseils Filea Institut de Formation à la relation client, IFI-DE Sup Formation Alsace, et l'IFCE Institut d'Enseignement Supérieur Privé.